

Le groupe Avançons Autrement

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal nous avons décidé de NE PAS PRENDRE PART AU VOTE concernant les chiffrages des frais de scolarité, l'allocation financière aux écoles et les tarifs de l'école de musique.

Pourquoi ?

Parce que les chiffres présentés au vote du Conseil Municipal n'ont fait l'objet d'aucune discussion en commission qui ne s'est pas réunie. L'exécutif ignore les Conseillers qu'ils soient de la minorité comme, d'ailleurs ses amis de la majorité tous tenus à l'écart des décisions.

C'est notre réponse aux manquements à la démocratie. Refuser de prendre part au vote est une attitude bien différente de l'abstention. Par exemple lors du vote du budget, nous avons pris part au vote, nous nous sommes abstenus en argumentant les raisons de notre abstention. Nuance : dans ce cas la commission des finances s'était préalablement réunie, avait débattu.

Monsieur MATHIAS, déjà en campagne pour les prochaines élections cantonales devrait réfléchir aux valeurs fondamentales de la Démocratie.

**Guy FORAY, Françoise JOYOT ,
Jacqueline BERRY , Michel RENOUD-GRAPPIN ,
Jackie LEGRAS.**

Le groupe Tous Ensemble pour Châtillon

Il y a ceux qui bougent (1ère ville de l'Ain classée Fleur d'or et Plus beau marché de la région en 2018) et ceux qui préfèrent ne pas participer, ni aux réunions de la Communauté de Communes, ni aux votes du Conseil Municipal. On ne peut pas s'émouvoir de la progression de l'abstentionnisme lors d'une élection tout en refusant une participation démocratique. Ne pas participer au vote est d'autant plus troublant que le calcul d'une délibération se fait par rapport aux suffrages exprimés. Donc, en ne participant pas, la délibération est acquise à l'unanimité si tous les élus qui se sont exprimés sont favorables.

Ce n'est pas la seule incohérence du groupe Avançons Autrement. Se plaindre dans leur Gazette que nous ne prévoyons au budget «que» 13 000 € pour le terrain synthétique , alors que notre objectif est de trouver les subventions qui permettent de faire des économies à la ville, est une réaction surprenante. Se plaindre que nous préférons l'implantation d'un immeuble prêt à accueillir des jeunes familles à la place de leur projet (un parking), tout en s'inquiétant des possibilités de fermeture de classes, nous semble tout aussi incompréhensible. Que penser du paragraphe sur le budget réservé aux équipements des services municipaux, alors que des véhicules électriques ont été achetés, ainsi que du matériel électrique (tondeuse, débroussailluse, souffleur, tronçonneuse...) pour éviter les nuisances sonores et polluantes, tant pour les agents que pour les habitants. Accompagner notre commune vers l'écologie et le développement durable, ce n'est pas important pour la minorité, puisque d'après leur Gazette "aucun projet fondateur pour l'avenir de notre ville s'est vu concrétisé".

Évidemment, l'élaboration d'un budget a considérablement changé depuis la baisse des dotations de l'État. Il faut d'abord trouver les financements à travers des demandes de subventions pour que chaque projet pèse le moins possible, et cela prend davantage de temps.

Il n'est plus possible de rester sur des vieilles méthodes si l'on veut garder une ville dynamique, attirante, en proposant un maximum de services aux habitants.

L'équipe majoritaire du Conseil Municipal